

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

Publié le 13 décembre
2025

Temps de lecture : 2
minutes

Le Gouvernement formalise les décisions concernant l'avenir des cétacés de Marineland

[Communiqué de presse](#)

Le ministère de la Transition écologique engage aujourd'hui une nouvelle étape décisive concernant l'avenir des animaux de Marineland, afin de garantir leur bien-être, leur sécurité et le respect du droit français. Après plusieurs mois d'analyses techniques,

d'inspections et d'échanges avec les experts,
le Gouvernement présente les décisions
suivantes :

- **Les deux orques du parc ont vocation à rejoindre le projet du Whale Sanctuary Project**, sanctuaire marin pour cétacés en Nouvelle-Écosse, au Canada. Pour rappel, l'autorité scientifique espagnole a déjà refusé le transfert des orques au Loro Parque de Tenerife en Espagne, et par ailleurs il ne serait pas compréhensible que ces animaux fassent l'objet d'une exploitation à des fins de spectacle. La solution du sanctuaire est donc aujourd'hui la plus crédible, la plus éthique et la seule conforme aux exigences de sécurité et de bien-être animal. Le transfert pourrait intervenir à l'été 2026.
- Les dauphins de Marineland n'ont pas vocation à être transférés en Espagne. Cette option n'apporte pas les garanties suffisantes en matière de bien-être animal et expose là-aussi les animaux à un risque d'exploitation commerciale contraire à l'esprit de la loi de 2021. **Les dauphins seront maintenus temporairement sur site, dans des bassins jugés compatibles avec un accueil transitoire, en attendant l'ouverture du futur centre du ZooParc de Beauval.**

Ces décisions s'appuient sur les inspections de la DREAL, les expertises scientifiques et un cadre législatif clair visant à protéger les cétacés contre toute exploitation. Elles intègrent également la situation des soigneurs, qui bénéficieront d'une continuité d'activité, notamment via le projet porté par le ZooParc de Beauval.

« L'État agit de manière responsable et cohérente. Après avoir examiné toutes les options, nous prenons aujourd'hui les décisions nécessaires pour garantir le bien-être des animaux. Les dauphins ne partiront pas en Espagne, où ils pourraient être à nouveau exploités. Quant aux orques, leur place est au sanctuaire de Nouvelle-Écosse : c'est la seule solution éthique, crédible et conforme au droit. Notre rôle est de protéger ces animaux et de poser les bases d'un modèle exemplaire de transition vers les sanctuaires marins. »

Mathieu Lefèvre, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, chargé de la Transition écologique

Le ministère poursuivra dans les prochains mois la mise en œuvre des étapes administratives nécessaires, en lien étroit avec les services de l'État, la communauté scientifique, les ONG et l'exploitant du site.

Terre à Terre, l'écologie au quotidien, près de chez vous

Usages et gestion de l'eau, rénovation énergétique, qualité de l'air... Tous les deux mois, découvrez comment les grandes politiques publiques de la transition écologique portées par nos ministères transforment les territoires au quotidien.

Découvrez notre lettre d'information

Suivez-nous sur les réseaux sociaux